



20^E ARRONDISSEMENT

Avec 6 700 m², la place Gambetta a la forme d'un hexagone parfait d'un diamètre maximal de 90 mètres.

POSTEZ VOS IDÉES SUR IDEE.PARIS

À PARTIR DU 20 JUIN 2015 DONNEZ VOTRE AVIS !

LA PLACE HIER

UN HÉRITAGE POLITIQUE ET HAUSSMANNIEN

Ouverte en 1670 sous le nom de Puebla, la place est rénovée après l'annexion de la commune de Charonne et d'une partie de celle de Belleville, via les travaux du Baron Haussmann. La place prend le nom de Gambetta en 1893 en hommage à Léon Gambetta, personnalité politique d'envergure nationale et député de l'arrondissement, mort en 1882. Sa forme hexagonale, disposée symétriquement autour d'une fontaine centrale contemporaine, est dessinée par les immeubles haussmanniens qui bordent la place.



>> La fontaine centrale installée en 1992 est l'œuvre du plasticien Jean-Louis Rousselet, du maître-verrier J. Dixmier et de l'architecte Alfred Gindre.

GAMBETTA AUJOURD'HUI

UNE PLACE CENTRALE BIEN DESSERVIE

La place se situe à l'intersection de voies de circulation constituant le principal réseau parisien. Véritable pôle multimodal, la place comprend lignes de bus et de métro, ainsi que des stations Autolib' et Velib'. Outre la Mairie, le bâti environnant est constitué de logements qualitatifs, d'un cinéma et de commerces.



UN ESPACE PUBLIC DOMINÉ PAR L'AUTOMOBILE

La contrepartie de cette excellente desserte s'avère être l'encombrement de l'espace public et un environnement sonore bruyant. Avec une chaussée circulaire de 21 mètres de large, 64% de la place demeurent dévolus aux circulations automobiles. Les aménagements cyclables sont inexistantes et les trottoirs, bien que larges, restent encombrés. En outre, la présence des terminus de bus sur la place est problématique.

>> La place se trouve à la croisée de deux axes du réseau cyclable structurants du plan vélo 2015-2020.

ENVIRON 2100 VÉHICULES ENTRENT SUR LA PLACE À L'HEURE DE POINTE DU SOIR

ET DEMAIN ?

DES ESPACES PUBLICS À FORT POTENTIEL

Les emplacements de certains des terminus de bus pourraient être revus par le STIF, libérant ainsi de l'espace public et ouvrant des possibilités de réaménagement. Le parvis de la Mairie constitue un espace à imaginer et le périmètre d'étude élargi permet de repenser l'équilibre des usages, en réorganisant par exemple la circulation et le stationnement entre la place, la rue du Japon et le jardin.

>> L'aménagement de la place devra respecter quelques contraintes techniques (réseaux souterrains comme le métro ou les canalisations...), le Plan Local d'Urbanisme et des projets tels que la création du réseau cyclable structurant. Le patrimoine architectural de la place est en site protégé. Le projet sera élaboré avec les Architectes des Bâtiments de France.



5 axes de circulation majeurs

18 arbres

2 lignes de métro

7 ligne de bus

